Essonne Matin

Le graffeur commémore la libération d'Etampes

Soixante-neuf ans après la libération de sa ville, Joseph Mendy rend hommage à sa façon à la deuxième division blindée du général Leclerc.

Etampes, le 14 août. Joseph Mendy prépare le pochoir géant représentant le général Leclerc qu'il va poser sur un mur de la voie de la Liberté. Ce trentenaire, qui habite la ville, a aussi réalisé un graff de l'insigne de la 2e DB sur lequel on reconnaît la croix de Lorraine. *(LP/M.L.)*

Dépôt de gerbe au monument aux morts, vin d'honneur à la mairie et… graffitis ! En marge de la célébration officielle, aujourd'hui, du 69e anniversaire de la libération d'Etampes, un graffeur a décidé de commémorer à sa façon l'événement. Ce 22 août 1944, les troupes américaines font leur entrée dans la ville « après une lourde nuit traversée par des pluies chaudes »*, traçant ainsi la voie de la Liberté au lendemain du départ de l'arrière-garde allemande. Trois jours plus tard, repoussées par la deuxième division blindée (DB) du général Leclerc, les nazis signent la reddition, Paris est libéré. Des troupes libératrices auxquelles un habitant d'Etampes trentenaire, passionné d'histoire, a décidé de rendre hommage de manière originale.

Muni de son kit de graffeur pas comme les autres, Joseph Mendy marque certains murs de la commune situés sur la voie de la Liberté de l'insigne de la 2e DB et du portrait du général Leclerc. Pour ce faire, il utilise sa technique dite du « graff propre » *(voir encadré)* : il pose un pochoir sur un mur sale et en nettoie les contours. Ainsi, l'insigne de la 2e DB ressort sans qu'aucune bombe de peinture n'ait été utilisée. « C'est le symbole de la liberté qui triomphe sur l'horreur, le propre qui triomphe sur le sale », raconte-t-il avec émotion. Et s'il a choisi cette image de la France avec la croix de Lorraine dessus, ce n'est pas un hasard : « Pendant la guerre, le régiment de la 2e DB était largement composé de tirailleurs sénégalais, comme moi. Plus jeune, je suis entré dans ce même régiment à Montlhéry. »

> *« Le symbole de la liberté qui triomphe sur l'horreur »*
> **Joseph Mendy**

Sa démarche se base donc sur le devoir de mémoire, aussi bien dans les images choisies que dans sa façon de procéder. « Avec ma technique, j'enlève de la saleté qui s'est accumulée à travers l'histoire, c'est comme si je faisais sortir de la poussière un chapitre de notre passé. Je veux faire revivre ce jour de liberté. » Joseph Mendy marque les murs des villes qui ont été traversées par la voie de la Liberté. A commencer par Etampes, où il vit et parce que la commune a été fortement marquée par l'occupation nazie. En effet, pendant la Seconde Guerre mondiale, la ville est occupée par les services de l'état-major de la Luftwaffe (armée de l'air), qui impose un couvre-feu et réquisitionne les denrées. Puis, à l'arrivée des Alliés, en juin 1944, alors que les habitants espèrent enfin être débarrassés des nazis, ils sont bombardés. Le bilan est lourd : plus de 150 morts.

Les graffs propres de Joseph sont également visibles à Montlhéry. Puis direction Paris où il a décidé de poser ses pochoirs sur les murs longeant la place de la Concorde, ancienne place de la Liberté. Tout un symbole.

MARJORIE LENHARDT

** Extrait des archives municipales de la ville d'Etampes.*

LE MOT

Graff propre

Joseph Mendy n'est pas un graffeur comme les autres. Il fait du « graff écolo, du graff propre », se plaît-il à dire aux curieux. Car, pour ce faire, il n'a besoin ni de peinture ni de bombe mais juste de quelques pochoirs, un mur sale et des outils de décapage. En nettoyant les murs autour de ses pochoirs, il fait surgir des figures emblématiques, des insignes de l'armée ou encore des tableaux de maître. L'image se dessine alors en propre sur fond sale. Ils sont très peu nombreux dans le monde à utiliser cette technique. Mais même s'il nettoie les murs, le jeune homme n'échappe parfois pas aux amendes de la police même si, sourit-il, « dans la loi, rien n'interdit de nettoyer un mur ». **M.L.**

www.leparisien.fr/91
> DIAPORAMA
Joseph Mendy dans ses œuvres

91 EXPRESS

La bretelle Viry-Fleury fermée trois mois sur l'A 6

Depuis hier, les automobilistes peuvent de nouveau emprunter la sortie Grigny, sur l'A 6. Elle était fermée depuis plusieurs mois en raison du chantier de reconstruction du pont. Ils doivent en revanche se passer de celle en amont, la n° 7 « Viry-Châtillon-Fleury », dans le sens Paris-province. Jusqu'au 15 novembre, son accès est coupé à cause de travaux concernant le traitement des eaux de ruissellement. La cuvette de l'Orge fait ainsi peau neuve avec « la pose d'un réseau de canalisation enterré le long de l'A 6 qui acheminera les eaux de ruissellement vers le bassin de stockage et de traitement de Morsang-sur-Orge ». Des déviations sont mises en place.

BON PLAN

Le château de Dourdan by night

Passionné par les chevaliers, les batailles épiques et les châteaux forts ? L'office de tourisme et la ville de Dourdan organisent la visite nocturne du château bâti par Philippe Auguste demain et le 6 septembre, à 21 heures et 20 h 30. Datant du XIIIe siècle, la forteresse est l'une des dernières de la région où l'on peut encore admirer l'essentiel des structures défensives de l'époque, comme les fossés, les courtines, les tours ou encore le donjon qui culmine à plus de 30 m. Les visites sont limitées à 40 personnes et il faut compter entre 3 et 5 € pour pouvoir profiter de la vue de Dourdan depuis le donjon, à la nuit tombée.

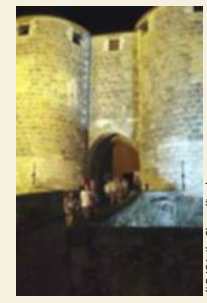

(LP/Cécile Chevallier.)

Tarif : de 3 à 5 €. Renseignements et inscriptions au : 01.64.59.86.97 ou sur www.dourdan-tourisme.fr.

Visitez le chantier du tramway à Athis

Comment le tram va-t-il entrer dans l'agglomération, comment va s'articuler son terminus, comment va-t-il être dirigé ? Autant de questions auxquelles la RATP et l'agglomération des Portes de l'Essonne répondront lors des visites de chantier qu'elles organisent les 4, 18 et 25 septembre. De 16 heures à 18 heures, vous découvrirez le terminus du T 7, reliant Villejuif (Val-de-Marne) à Athis, avant son prolongement jusqu'à Juvisy en 2018.

Inscription obligatoire au 01.69.57.80.41 ou sur communication@portes essonne.fr. Le départ se fera au centre aquatique, 9, rue Paul-Demangé, à Athis.

Le sénateur vert de l'Essonne tacle l'ex-maire d'Evry

La sortie de Placé agace les soutiens de Valls

« Je trouve assez paradoxal que celui qui veut incarner l'ordre républicain au sein du pays, crée à la rentrée un tel désordre au sein du gouvernement. » Le tacle, adressé au ministre de l'Intérieur, l'ex-maire PS d'Evry Manuel Valls, est signé Jean-Vincent Placé. Le sénateur vert de l'Essonne s'exprimait hier sur RMC, revenant sur le projet de réforme pénale et s'opposant à toute remise en cause du principe de regroupement familial, qui serait « indigne, même infâme ». Une attaque qui agace les soutiens du ministre essonnien. Hier, le successeur de Valls à la mairie d'Evry, Francis Chouat, s'estomaquait. « On dirait que la réussite de Valls crée des aigreurs biliaires chez certains socialistes et écologistes. Je crois que la bile de Jean-Vincent Placé, c'est surtout de ne pas être lui-même ministre. »

Le député (suppléant du ministre), et patron du PS en Essonne, Carlos Da Silva prévient. « Jean-Vincent Placé, qui est, je le rappelle à la tête du groupe écologiste au Sénat du fait d'un accord électoral entre le PS et EELV qui lui a été très avantageux, ferait mieux de mettre son énergie pour faire réussir le gouvernement plutôt que de lui barrer systématiquement la route ». Sans quoi, promet l'élu, « si nous échouions, Jean-Vincent Place porterait une part considérable de responsabilité » et « les socialistes sauraient s'en rappeler lors de prochaines échéances électorales. » **F.M.**

Evry. A la suite d'un retrait d'argent infructueux

Elle fait un scandale à la poste et mord un policier

La frustration de ne pas pouvoir retirer la somme d'argent qu'elle souhaitait l'a mise hors d'elle. Mardi, cette femme de 45 ans se présente à la poste centrale d'Evry. Quand la guichetière l'informe qu'elle ne peut accéder à sa requête, la cliente l'insulte. Devant l'ampleur de la scène, les policiers sont alertés. Leur arrivée ne calme pas la quadragénaire qui refuse de quitter les lieux. Elle mord le doigt d'un fonctionnaire et en pousse un autre, le blessant légèrement à l'épaule. Interpellée puis placée en garde à vue, la femme sera prochainement convoquée par un juge.

Etréchy. Condamné plusieurs fois depuis 2009

Le retraité sans permis écope d'un mois de prison ferme

« Vous étiez à deux doigts d'aller direct en prison. » La présidente du tribunal correctionnel d'Evry a tenu à expliquer, hier, à un retraité qui conduisait sans permis depuis quatre ans, sa condamnation à un an ferme, sans mandat de dépôt. « Je crois que j'ai compris, ça va trop loin », a répété l'homme de 61 ans, interpellé le 29 juillet, à Etrechy, par un policier municipal. « J'ai des problèmes pour marcher. J'allais pour faire des courses à 1 km », explique-t-il. Depuis la perte de son permis en 2009 (notamment pour non-port de la ceinture de sécurité), cet ex-maçon à la santé fragile a été plusieurs fois contrôlé sans permis ni assurance. Le retraité, qui repasse actuellement son permis, a promis que le message était cette fois passé.

J'AI TESTÉ POUR VOUS

Initié à la boxe par une championne de France

Jusqu'à ce soir, la ville de Vigneux-sur-Seine organise avec le Boxing tour des initiations gratuites à la boxe, de 14 heures à 20 heures, sur l'esplanade du centre Brassens. Notre journaliste est parti, hier, enfiler les gants.

(DR.)

Vigneux, hier. Notre journaliste a bénéficié d'une séance percutante.

En arrivant sur le parking on entend déjà les cris des deux animatrices qui donnent leurs instructions. Ça n'a pas l'air de rigoler. Je m'approche, une quinzaine d'enfants et de jeunes adultes écoutent les directives des animatrices. Une fois les présentations faites, ma chemise troquée contre une tenue plus adéquate, et les gants en place, je prends l'exercice en cours : « Les droitiers mettent le pied gauche en avant », explique Bilo, animatrice de 29 ans, professeur des écoles et, accessoirement, championne de France en 2006… « Quand je vous dis *Un !* vous donnez un coup avec le bras gauche. *Deux !* vous envoyez un direct du gauche et du droit successivement, et *Trois !* vous enchaînez deux directs du gauche et un du droit. » Puis se tournant vers moi : « Toi, tu es gaucher, alors inverse tout. » Une fois les enchaînements mémorisés, ils sont inlassablement répétés au rythme des signaux de Bilo. Les conseils de la championne sont rapides et efficaces, et la moindre erreur est tout de suite corrigée. Une séance percutante.

UGO PASCOLO

Evry, hier. Le cortège a défilé devant la pagode avant la cérémonie en présence du maire et du préfet délégué.

(LP/U.P.)

ÉVRY La cérémonie a réuni un millier de personnes

La foule aux funérailles du Vénérable de la pagode

Pas une larme n'a coulé, hier matin, sur les joues des centaines de bouddhistes réunis dès l'aube à la pagode d'Evry pour la cérémonie officielle des funérailles du grand patriarche Thich Minh Tâm. « Pleurer pourrait empêcher l'âme du Vénérable de partir en paix » explique Anne, une bouddhiste âgée d'une trentaine d'années.

Décédé le 8 août dernier, à 75 ans, lors d'un séminaire en Finlande, le Vénérable était plus que le guide spirituel de la plus grande pagode d'Europe : président du conseil supérieur des religieux bouddhistes de France (CSRBF) et n° 2 du conseil mondial des Sanghas (moines) bouddhistes, il a posé lui-même la première pierre de la pagode Khanh Anh d'Evry en 1995.

Le soutien du maire

« C'est la journée la plus importante pour tous les bouddhistes européens », affirme Dang Thang Long, 29 ans, cadre informaticien. Le jeune homme, présent avec le Vénérable en Finlande, est l'une des dernières personnes à avoir vu Thich Minh Tâm en vie. « Nous venons de perdre notre grand maître, c'est une grande journée de perte pour nous tous, confie-t-il. C'est grâce à son action qu'aujourd'hui les bouddhistes vietnamiens sont unis. »

A quelques pas de là, Chuong Ngo, 65 ans, est venu spécialement de Hollande. « C'était une évidence pour nous d'être là, il a fait tellement pour notre communauté. » Francis Chouat, maire PS d'Evry, était également présent à la cérémonie suivie par environ mille personnes. Lors d'un rapide discours, il a tenu à témoigner son soutien à la communauté bouddhiste et « associer à sa présence le soutien de Manuel Valls, absent en raison du conseil des ministres ».

UGO PASCOLO

www.leparisien.fr/91
> EN IMAGES
Notre diaporama

LES TRÉSORS DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES Série (4/6)

Des pièces à conviction conservées pendant des siècles

Toute la semaine, « le Parisien », vous propose de plonger au cœur des archives départementales de l'Essonne à Chamarande. Lettres, dessins, carnets de notes… Ces documents racontent mille ans d'histoire du département. Aujourd'hui : les pièces à conviction datant de l'Ancien Régime.

Le couteau à manche d'ivoire a été retrouvé « enfoncé dans la gorge ». « Ce qui avait causé une extravasion de sang considérable et occasionné la mort », note « le dit sieur Lhermitte », chirurgien de fonction, dans le procès-verbal de levée de cadavre à Draveil du sieur Edme Lemoine.

Ce document, écrit en lettres minuscules, date de 1779. Dans le gros carton de la série B, celle relative aux archives judiciaires sous l'Ancien Régime, où il est conservé à Chamarande, est aussi minutieusement emballé le fameux couteau *(photo)*. On y retrouve aussi une balle de pistolet, ayant servi à tuer la même année, à Dourdan, le sergent en la maîtrise des eaux et forêts. Ou la lourde clé de la porte du lieu où, en 1759, fut retrouvé le corps d'Anne Rozay, la femme du tonnelier du Coudray-Montceaux.

« Ce sont là les pièces à conviction de l'époque. Ces objets atypiques racontent la justice sous l'Ancien Régime. Lors de versements contemporains des tribunaux, on continue d'en retrouver très ponctuellement », indique Véronique Guasco, du service des archives départementales. C'est elle qui a transcrit les différentes pièces de l'enquête de ce qui semble être un suicide (« un homicide de soi-même », est-il écrit) commis le 25 février 1779, dans le parc du château de Draveil.

Exposition en septembre

La description du défunt retrouvée dans le PV de levée de cadavre vous immerge dans la mode de l'époque. « Avons trouvé le cadavre d'un homme portant cheveux et barbe bruns, sourcils noirs, vêtu d'une redingote de draps beige, veste et culotte de laine noire tricotée, de bas de soie noire sans soulier ni pantoufle, couvert d'un bonnet de coton entouré d'un ruban bleu, mouchoir de mousseline blanc », lit-on. Le cadavre mesure « cinq pieds deux pouces environ ». A côté du corps sont retrouvés une tabatière d'écaille noire, un porte col agrafe d'argent ou encore un rouleau de 14 Louis d'Or.

Ces documents nous apprennent qu'une enquête est diligentée pour savoir si l'homme, suicidé, peut être inhumé religieusement. Le procureur tranche : « Entendu que le nommé Lemoine était attaqué de folie et les preuves constantes de sa catholicité prouvées […] requiert que le cadavre soit inhumé en terre sainte ». Edme Lemoine fut bel et bien inhumé au cimetière de Draveil.

Des objets et actes qui seront visibles dès le 14 septembre à Chamarande lors d'une exposition intitulée « l'affaire est dans le sac ou la justice en Essonne ».

FLORENCE MÉRÉO

(Fonds des archives départementales)

UN LIEU, UNE CHANSON Le titre est extrait de « Midi 20 », sorti en 2006

Le Saint-Denis sans clichés de Grand Corps Malade

« Tatouage à partir de 20 €… Messieurs, allez-y… » Les rabatteurs font entendre leur voix, entre les vendeurs à la sauvette et les passants de la rue de la République, à Saint-Denis (93). « Le sanctuaire des magasins pas chers, la rue préférée des petites rebeus bien sapées aux petits talons et aux cheveux blonds peroxydés », scande Grand Corps Malade. On sourit en écoutant les paroles. Sept ans après la sortie du titre « Saint-Denis », l'atmosphère n'a pas changé. Lara, 16 ans, elle, éclate même de rire. Crinière décolorée, elle est venue faire les boutiques « rue de la Rep'» : «On dirait vraiment qu'il s'agit de moi, dans cette chanson »

Fabien Marsaud, alias Grand Corps Malade, a grandi dans le département de Seine-Saint-Denis et habité cette « banlieue nord de Paname qu'on appelle Saint-Denis ». Le slameur au timbre grave, se déplace toujours à l'aide d'une béquille. Il a la démarche qu'un accident de piscine en 1997 a rendue chaloupée. « J'voudrais faire un slam pour celle qui voit ma vieille canne du lundi au samedi », chante-t-il, se mettant en scène dans sa ville.

L'album s'est vendu à 500 000 exemplaires

Le morceau est extrait de l'album « Midi 20 » qui fait un carton à sa sortie en 2006, avec 500 000 exemplaires vendus. Le jeune poète contribue à populariser le slam en France. Grand Corps Malade, qui a trois opus à son actif, a également publié à l'automne le livre « Patients » sur sa rééducation. Il prépare un album qui devrait sortir en octobre, avec le trompettiste et compositeur Ibrahim Maalouf.

« Il dit des vérités avec humour », estime Anne, opticienne rue Gabriel-Péri à Saint-Denis, qui s'éclipse etrevient aussitôt avec le CD « Midi 20 ». De mémoire, elle cite les premières strophes de « Saint-Denis ». La balade se poursuit à la brasserie « Au roi du marché ». « J'ai vu dans ce café Grand Corps Malade une ou deux fois », souligne un client. Direction place du Caquet, où « j'ai envie de mettre des taquets aux arracheurs de portables », décrit le poète. « Ici, on est fier d'être Dionysiens, j'espère que j't'ai convaincu. Et si tu m'traites de Parisien, j't'enfonce ma béquille dans l'…Non ».

CLAIRE GUÉDON

«J´voudrais faire un slam pour une grande dame»

EXTRAITS

J´ voudrais faire un slam
pour une grande dame
que j´connais depuis tout petit
J´voudrais faire un slam pour celle qui voit
ma vieille canne du lundi au samedi
J´voudrais faire un slam pour une vieille femme
dans laquelle j´ai grandi
J´voudrais faire un slam pour cette banlieue
nord de Paname qu´on appelle : « Saint-Denis »
Au marché de Saint-Denis,
faut que tu sois sique-phy.
Si t´aimes pas être bousculé tu devras rester zen
Mais sûr que tu prendras des accents
plein les tympans et des odeurs plein le zen
Après le marché on ira ché-mar rue de la République,
le sanctuaire des magasins pas chers
La rue préférée des petites rebeus bien sapées
aux petits talons et aux cheveux blonds peroxydés

(LP/Thomas Morel-Fort.)

◀ Le slameur Grand Corps Malade a grandi dans le 93.

CES ÎLES REMARQUABLES En Essonne, l'île Panchout a été sauvée des promoteurs immobiliers

Un poumon vert au cœur d'Yerres

Yerres, le 12 août. Le site de 4,5 ha, coincé entre deux bras de la rivière, est classé en espace naturel sensible. *(LP/L.D.)*

Une curiosité à observer : l'hôtel des insectes. *(LP/L.D.)*

Coincé entre deux bras de l'Yerres, le site conserve encore sa part de mystères. Ici, ni bosquets taillés au cordeau ni pelouse bichonnée mais une nature débridée où des essences d'arbres remarquables, comme des ormes, platanes et cyprès chauves, abritent le défilé des colverts, oies bernaches et ragondins. Sur 4,5 ha, l'île Panchout offre une bouffée d'oxygène en plein cœur de la ville d'Yerres (Essonne). La commune a racheté ce vaste espace vert en 2001 pour le soustraire à la convoitise de quelques promoteurs immobiliers. Auparavant, le parc était resté en friche une bonne quinzaine d'années après avoir appartenu à la famille Panchout, qui lui a laissé son nom.

Un chemin dédié aux poètes

« Le propriétaire était un pépiniériste, indique Catherine Degrave, chargée de l'environnement à la ville d'Yerres. C'est lui qui a planté la majorité des végétaux qui font aujourd'hui la diversité florale du parc. Il a également fait installer le réseau d'allées goudronnées qui sillonnent le parc. M. Panchout était handicapé et ces allées ont facilité les déplacements en fauteuil dans sa propriété. » L'imposante maison de famille subsiste d'ailleurs au cœur de l'île et pourrait devenir une maison de la nature dans les prochaines années et être ouverte au public. Classée en espace naturel sensible, l'île Panchout est devenue un des lieux clés de la ville d'Yerres qui y organise tous les ans son Salon du Vivre au naturel. Elle a permis la continuité du Fil Vert, une initiative lancée en 2000 qui vise à aménager les rives de l'Yerres en une promenade continue de 21 km reliant les six communes de l'agglomération du Val-d'Yerres.

Très prisé par les pêcheurs pour sa quiétude, le site abrite depuis 2011 un rucher école tenu par une association locale qui, chaque année, présente sa propre production de miel. Un peu plus loin, les promeneurs tomberont sur l'hôtel à insectes planté dans la prairie à l'initiative du Conseil municipal des Jeunes (CMJ). En suivant le chemin des poètes, ponctué de stèles hommages aux grandes œuvres de Verlaine et de Ronsard, les curieux se laisseront entraîner jusqu'à la majestueuse propriété Caillebotte toute proche. Un autre écrin à découvrir dans la ville.

LAURENT DEGRADI

Pour bien circuler

Indice de pollution

Aujourd'hui Moyen

Indice européen Citeair présentant les concentrations de dioxyde d'azote, de monoxyde de carbone, d'ozone et de particules fines.

*Pour plus de renseignements pour vos déplacements, contacter le CRICR, numéro vert : **0800.100.200** appel gratuit depuis un poste fixe.*

Fermetures de nuit (entre 21 h et 6 h) · *Fermetures de jour (24 h sur 24)* · *En travaux* · *Manifestations* · *Risques de bouchons*

Hier à 18 h 52 : 57 km d'embouteillages (Infotrafic)

On fait la route ensemble tous les 1/4 d'heure de 5 heures à 21 heures sur france bleu 107.1

Ile-de-France

1. **A 86 :** tunnel Duplex, entre Rueil-Malmaison et Vélizy-Villacoublay, dans les deux sens
2. **A 13 :** entre la porte d'Auteuil et Vaucresson, vers la province, et entre Vaucresson et la porte d'Auteuil, vers Paris.
3. **A 86 :** tunnel de Nogent-sur-Marne, entre l'A 4 et la D 143, dans les deux sens.
4. **A 86 int. :** Nogent-sur-Marne, entre la N 486 et l'A 4.
5. **A 86 int. :** Créteil-Pompadour, bretelle de sortie intérieure vers la N 6.
6. **A 6b :** entre L'Haÿ-les-Roses et la porte d'Italie, vers Paris.
7. **N 7 :** tunnel d'Orly, vers Paris.

Paris

8. **Périph extérieur :** de la porte Brancion au quai d'Ivry.
9. **Souterrains Poissonniers, Pantin et Villette :** dans les deux sens.

Constitution de société

Par acte SSP en date du 14 Août 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :

KOP MEDICALL

Forme : SASU
Capital : 5 000 Euros
Siège Social : 15 avenue de Norvège, 91140 Villebon sur Yvette
Durée : 99 ans
Objet social : Centre d'appels pour vente d'abonnement de contrôle médical patronal et gestion des arrêts maladies pour les entreprises.
Cession d'actions et agréments : Toute cession doit être notifiée au Président par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.
Président : Mlle TURDU Clémence, demeurant 28, rue de Courdimanche 91940 Les Ulis
Immatriculation au RCS de EVRY.

Par acte SSP en date du 03/06/2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :

EAT TIME

Forme : SARL
Capital : 5 000 EUROS
Siège Social : 11 Square Fernand Widal, 91000 EVRY
Durée : 99 ANS
Objet social : Restauration Rapide
Gérant : Mr. ABDENNEBI Mohamed Ali
Immatriculation au RCS de EVRY

Divers société

SANTE BEAUTE INTERNATIONAL

SAS au capital de 10000 euros
Siège social : 5 rue labor
91210 DRAVEIL
RCS N° : 519 058 143 de EVRY

Suivant la délibération de L'AGE en date du 08 juillet 2013:
Les associés après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation au 08 juillet 2013.
Mention sera faite au RCS de EVRY.

GUEZO SERVICES

SARL au capital de 7.700 euros
Siège social :
35,rue jean etienne guettard
91150 etampes
RCS N° : 489651117 de EVRY

Suivant la délibération de L'AGO en date du 30 juin 2013:
Les associés après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation au 30 juin 2013.
Mention sera faite au RCS de EVRY.

Avis divers

PREFECTURE DE L'ESSONNE

MENTION

L'arrêté préfectoral n° 2013-DDT-STANO-295 du 29 juillet 2013 porte création modificative de la zone d'aménagement concerté du Quartier de **l'Ecole Polytechnique sur les communes de**

PALAISEAU ET SACLAY

Cet arrêté sera affiché pendant un mois au siège de la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay et en mairie de Palaiseau et Saclay.

Enquête publique

PREFET DE L'ESSONNE

SOUS-PREFECTURE DE PALAISEAU

BUREAU DES ACTIONS INTERMINISTERIELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE A LA CESSIBILITE DES TERRAINS NECESSAIRES AU PROJET D'AMENAGEMENT DES DIFFUSEURS DES ULIS ET DE MONDETOUR SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES D'ORSAY ET DES ULIS

Par arrêté **n° 2013/SP2/BAIE/006** du 31 mai 2013, le Préfet de l'Essonne a ordonné, en application du Code de l'Expropriation, et notamment des articles R 11-19 à R 11-27, l'ouverture d'une enquête parcellaire en vue de l'acquisition des terrains nécessaires au projet d'aménagement des diffuseurs des Ulis (RN118/RD35/RD118/exRN446) et de Mondétour (RN118/RD218/exRN446) sur le territoire des

COMMUNES D'ORSAY ET DES ULIS

Monsieur Daniel SOMARIA est nommé commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête sera déposé à la mairie d'Orsay et des Ulis, du **2 septembre au 19 septembre 2013 inclus**, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit

à la mairie des ULIS au service technique
du lundi au jeudi : de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h30
le vendredi : de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 16h00

à la mairie d'ORSAY :
du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h30
et de 13 h 30 à 17 h30
sauf le jeudi de 8h30 à 12h30
et de 14 h à 17 h30
le samedi :de 9 h à 12 h

Pendant cette période, les personnes intéressées pourront, soit consigner leurs observations éventuelles sur le registre ouvert à cet effet, soit les adresser par écrit au maire ou au commissaire enquêteur.

Celui-ci se tiendra à la disposition du public, dans les mairies concernées :

à la mairie des ULIS au service technique:
lundi 2 septembre 2013
de 9 h à 12 h
jeudi 19 septembre 2013
de 14 h 30 à 17 h 30

à la mairie d'ORSAY :
vendredi 6 septembre 2013
de 14 h 30 à 17 h 30
samedi 14 septembre 2013
de 9 h à 12 h

où il pourra recueillir toute information supplémentaire relative à l'opération en question.
Il dressera procès-verbal de l'opération qui devra être terminée dans un délai d'un mois à compter de l'expiration du délai d'enquête.

Ce présent avis sera inséré sur le site internet de la Préfecture (www.essonne.gouv.fr\rubrique publications légales\aménagement et urbanisme\aménagement).

Marchés publics
Le Parisien est à votre service
Efficacité - Rapidité
Conseil - Proximité
Renseignements : 01 40 10 51 48, e-mail : marchespublics@amaurymedias.fr ou sur leparisien.fr, rubrique Annonces

MAIRIE DE CROSNE

Avis d'ouverture d'enquête publique préalable en vue de la modification du P.L.U. de CROSNE

Par arrêté n° 13-160 du 24 juillet 2013, le Maire de CROSNE a ordonné l'ouverture d'une enquête publique préalable à la modification du P.L.U. (création d'un périmètre de constructibilité limitée, intégration du PPRI, option nouvelle du nombre de niveaux en zone UA, mises à jour et corrections ponctuelles).

M. Patrick GAMACHE, a été désigné commissaire enquêteur et M. Pierre Yves NICOL, commissaire enquêteur suppléant, par décision du Tribunal Administratif de VERSAILLES, en date du 11 juillet 2013.

L'enquête publique se déroulera **du 09 septembre 2013 au 12 octobre 2013**, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, mais également les samedis 28 septembre 2013 et 12 octobre 2013, de 9h00 à 12h00.

Les informations relatives à cette enquête sont sur : www.crosne.fr.

Le commissaire enquêteur recevra le public, les :
- lundi 09 septembre 2013 de 14h30 à 17h30,
- samedi 28 septembre 2013 de 9h00 à 12h00,
- samedi 12 octobre 2013 de 9h00 à 12h00.

Un registre d'enquête coté et paraphé sera mis à disposition du public. Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses remarques sur ledit registre ou les adresser par écrit avec accusé de réception ou contre reçu, à l'adresse suivante :
Monsieur Patrick GAMACHE
Commissaire enquêteur
Hôtel de Ville, 35, avenue Jean Jaurès, 91560 CROSNE.
Monsieur Bernard GESBERT, Directeur du Service Urbanisme, est habilité à donner les renseignements (R.123-9 11° du Code de l'Environnement).

A l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur disposera d'un mois pour adresser au Maire, le registre et ses conclusions motivées.

Ces documents pourront être consultés au service Urbanisme, aux jours et heures habituels d'ouverture de ce dernier.

Après réception de ces documents, le Conseil municipal délibèrera pour approuver la modification du P.L.U. éventuellement modifié pour tenir compte des remarques et avis émis pendant l'enquête publique.

VILLE DE CORBEIL-ESSONNES

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE RELATIF A L'ETUDE D'IMPACT ETABLIE DANS LE CADRE DU PERMIS D'AMENAGER PA 091 174 13C3002 DEPOSE PAR LA SOCIETE

BOUYGUES IMMOBILIER

1ère insertion

Par arrêté n°2013/1116 en date du 12 août 2013, Monsieur le Maire a prescrit l'ouverture d'une enquête publique pour une durée de 30 jours, **du lundi 9 septembre 2013 au mercredi 9 octobre 2013 inclus**, portant sur l'étude d'impact relative au permis d'aménager n° PA 091 174 13C3002 déposé le 15 février 2013 par la **société Bouygues Immobilier.**

Monsieur Jean-Pierre CHAULET, Général de gendarmerie en retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire. En cas d'empêchement, il sera remplacé par sa suppléante, Madame Marie-Chantal MOULET, Ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat.

Le commissaire enquêteur, ou en cas d'empêchement sa suppléante, recevra au **siège de l'enquête publique situé au centre administratif de Corbeil-Essonnes, 11 avenue Darblay, 91100 CORBEIL-ESSONNES,** les jours et horaires suivants :

- Mercredi 11 septembre 2013 de 9h00 à 12h00
- Samedi 21 septembre 2013 de 9h00 à 12h00
- Samedi 28 septembre 2013 de 9h00 à 12h00
- Mercredi 9 octobre 2013 de 14h00 à 17h00

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est la société Bouygues Immobilier représentée par Monsieur Alexandre LECORNET - 1 rue Galvani 91300 Massy.

L'autorité compétente pour prendre la décision concernant la demande de permis d'aménager susvisée est monsieur le maire de la commune de Corbeil-Essonnes.
Au terme de l'enquête publique et après réception de l'avis du commissaire enquêteur, le permis d'aménager pourra être accordé ou refusé.

Le dossier soumis à enquête publique comporte une étude d'impact avec un résumé non technique et l'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement en date du 5 mai 2013.

L'étude d'impact concerne le permis d'aménager n° PA 091 174 13C3002 portant sur un terrain de 65 277 m², situé entre la rue Jean Bouvet, la rivière Essonne et la limite communale avec Villabé, visant l'aménagement d'une voirie de desserte, et de 67 places de stationnement, la création d'un jardin partagé et d'un parcours de santé en liaison douce paysagée, ainsi que la viabilisation d'un terrain destiné à recevoir une école.

Le dossier d'enquête sera déposé et consultable au centre administratif, 11 avenue Darblay, 91100 CORBEIL-ESSONNES, pendant trente jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie, **du lundi 9 septembre 2013 au mercredi 9 octobre 2013 inclus,** soit les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h45 à 12h00 et de 13h45 à 17h15, les jeudis de 13h45 à 17h15 uniquement et les samedis de 9h à 12h00.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire-enquêteur ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur au centre administratif, 11 avenue Darblay, 91100 CORBEIL-ESSONNES. Elles seront jointes au registre d'enquête et tenues à la disposition du public.

Les observations écrites ou orales du public sont également reçues par le commissaire enquêteur au lieu, jours et heures fixés ci-dessus.

A l'expiration du délai de l'enquête, le Maire de Corbeil-Essonnes transmettra au commissaire enquêteur le dossier d'enquête publique assorti, le cas échéant, des documents annexés.

Le registre sera signé et clos par le commissaire-enquêteur.

Le commissaire enquêteur rencontre dans la huitaine le responsable du projet et lui communique les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse.

Le responsable du projet dispose d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.

Le commissaire enquêteur dispose d'un délai de trente jours, à compter de la date de clôture de l'enquête, pour transmettre au maire le dossier avec son rapport et, dans un document séparé, ses conclusions motivées.

Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, le public pourra consulter la copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur à la mairie de Corbeil-Essonnes.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront publiés sur le site internet de la commune
(corbeil-essonnes.com)

Un avis au public sera publié à la charge du titulaire du permis de construire, en caractères apparents, quinze jours au moins avant le début de l'enquête, et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci, dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département de l'Essonne.

Quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et durant toute la durée de celle-ci, cet avis sera affiché à la mairie de Corbeil-Essonnes et diffusé sur le site internet de la ville. Cet avis sera publié sur les panneaux d'affichage du centre administratif et des mairies annexes de la commune.

Dans les mêmes conditions de délai et de durée, et sauf impossibilité, il sera procédé par les soins du demandeur à l'affichage du même avis sur les lieux ou en un lieu situé au voisinage des travaux projetés et visible de la voie publique.

Toute personne peut, sur sa demande écrite et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de Monsieur le Maire de Corbeil-Essonnes, dès la publication de l'arrêté de l'ouverture de l'enquête.

Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Fait à Corbeil-Essonnes, le 12 août 2013

COMMUNE DE BREUILLET

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE : Transformation du POS en PLU

2ème Insertion

Par arrêté n° AM/060/2013 en date du 24 juin 2013, le Maire de BREUILLET a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de transformation du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet, le Président du Tribunal Administratif a désigné M. Michel BARNERIAS en qualité de commissaire enquêteur titulaire, et M. Jean-Luc JARROUSSE en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera en Mairie, 42 Grande Rue, **du 5 SEPTEMBRE 2013 au 5 OCTOBRE 2013 inclus** aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire-enquêteur recevra en Mairie les :

* samedi 7 septembre 2013 de 9h à 12h
* Mercredi 18 septembre 2013 de 9h à 12h
* Jeudi 26 septembre 2013 de 13h à 17h
* Samedi 5 octobre 2013 de 9h à 12h

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit à la Mairie et, par voie électronique sur mairie@ville-breuillet.fr ou sur www.ville-breuillet.fr, en indiquant "à l'attention du commissaire-enquêteur".

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public, dès qu'ils seront transmis en Mairie.

Le Maire,